



Communiqué

le 13/03/2017

La vérité ne vaut que si elle est dite

Nous venons de découvrir que suite au courrier que nous avons signé collégalement le 6 février 2017 avec 7 autres syndicats des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) ces derniers ont été reçus le 7 mars 2017 au siège de l'ADF sans que nous en ayons été informés et encore moins invités à participer. Il vaut mieux sans doute être seul que mal accompagné. Le SNSPP-PATS-FO ne peut s'engager, ni vous inviter à le rejoindre dans l'impréparation et l'inconséquence d'actions à l'issue plus qu'incertaine à cette période pour faire dans l'égoïsme et égocentrisme.

Après avoir :

- utilisé notre logo pour faire partir un communiqué sans que nous ne l'ayons validé,
- nié nos légitimes interrogations sur les conditions d'organisation d'une manifestation à Paris (notamment sur sa sécurité et la prise en charge des coûts),
- organisé une réunion à une date pour laquelle nous n'étions pas disponibles,
- imposé la date du 14 pour manifester etc...

Pendant que nous battions le pavé parisien et que nous étions reçus en urgence au ministère de l'Intérieur eux étaient reçus à l'assemblée des départements de France (ADF). Que s'y est-il dit ? Qu'ont-ils obtenu ? Pourquoi ce silence autour de cette réunion qui s'est tenue la semaine dernière avec le « patron des patrons » des Sdis de France ? Est-ce pour entretenir la confusion dans nos rangs, voire tenter de manipuler les troupes pour justifier une manifestation des pompiers à Paris. Est-ce de la désinformation délibérée pour des desseins inavouables en cette période électorale charnière pour l'avenir de notre pays ?

Pourquoi faire une nouvelle manifestation uniquement de pompiers, à peine 8 jours après avoir refusé d'être solidaires à l'appel de nos fédérations syndicales nationales pour les mêmes revendications : austérité, effectifs insuffisants, sécurité en intervention dégradée, des conditions de travail avec la qualité de vie en service qui doivent être mieux prises en compte, la fin de carrière, les retraites tout en rajoutant la surcotisation à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), et toute la spécificité du métier de pompier, dont le temps de travail et le refus des fourgons à 4, voire des véhicules d'assistance et de secours aux victimes (VSAV) à 2 ?

Malheureusement, une nouvelle fois, l'actualité de ce week-end a vu une policière municipale se faire gravement agresser en service. Ceci démontre combien l'évidence de solidarité inter fonction publique est importante pour faire remarquer à tous, actuels et futurs décideurs et autres responsables pour que ce soit réellement pris en compte dans l'avenir. Nos légitimes revendications sont encore plus prégnantes dans nos métiers de sécurité et de santé pour le profit de tous dans l'intérêt des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire dont les départements d'outre-mer.

Merci encore à toutes celles et ceux qui ont suivi le SNSPP-PATS-FO et répondu massivement aux appels de solidarité des fédérations syndicales de la fonction publique à manifester et faire grève dans les centres et services ce 7 mars 2017 à Paris. Merci de votre confiance. Pompiers, policiers, hospitaliers tous unis pour un service public de qualité !

Proposer- négociier-contracter

www.snspp-pats.com
contact@snspp-pats-fo.fr



SNSPP-PATS-FO

05.57.15.24.18

20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon